

Formulaire de demande d'adhésion 2019

Les documents sont à adresser au président par courrier ou email <u>herve.garcia1@orange.fr</u> ou remis en main propre

	No. 12 and 12 de la constantina della constantin
	Nationalité :
·	Nº da Affankara arabita
•	N° de téléphone mobile :
	vec le club) :
Nature du règlement : Chèque Espè	èces (Cocher la case correspondante)
	t (A.I.A.) incluse dans la licence (en option à 1,62 €) :
Nom : Prénom :	Date de naissance :
Si vous ne souhaitez pas prendre l'A.I.A. avec la	a licence FFAM , cochez ici : et déduisez 1,62 € du montant indiqué ci-dessous (voir différents tarifs ci-
dessous)	
Déjà inscrit dans un autre club affilié à la FFAM	
Numéro de la licence FFAM (joindre une copie):
Nom du Club :	
<u>Disciplines pratiquées :</u>	
Avion – Planeur – Hélicoptère – Autre (*):	
<u>Je possède une radiocommande :</u>	
·	Modèle :
Fréquences utilisées :	Je pilote en mode 1 – 2 – 3 – 4 (entourer l'option)
0.11.11.11.11.11.11.11.11.11.11.11.11.11	
), incluant la licence, l'Assurance I.A. (1,62 €), l'adhésion au club et l'abonnement revue (10€) ** :
Cadet (-15 ans) : 23,00 €	Junior 1 (15 à 16 ans) : 40,50 €
Junior 2 (17 à 18 ans) : 55,50 €	Adulte (tir de 19 ans) : 108 €
Encadrement : 24 €	droit d'entrée pour un nouvel adhérent adulte : + 23 €
Le montant de la cotisation intègre l'abonneme	nt à la revue de la FFAM « Aéromodèles »
Option sans la revue FFAM : - 10 €	
Option sans l'assurance Individuelle Accide	ent: -1,62€
Surcoût licence F.A. Internationale : + 12,00	euros
	(**) Cocher les cases correspondantes
Une remise est accordée aux autres membres o	d'un même fover fiscal. Pour les détails, prendre contact avec le président.

Adhésion :

- Pour une première inscription à la FFAM joindre un certificat d'aptitude médicale à la pratique de l'aéromodélisme (voir paragraphe sur la 2ème page, issu du site FFAM);
- Joindre 1 photos d'identité.
- Je demande à adhérer au "Val d'Is Aéro Modèles Club " et accepte le règlement intérieur dont j'ai pris connaissance.
- J'autorise le Val d'Is AMC à diffuser les informations contenues dans ce document aux adhérents du club (*): OUI NON

Je note que mon adhésion ne sera effective qu'après avoir a été acceptée par le Bureau Directeur du Val d'Is Aéro Modèles Club.
Fait à, le,
Signature (parents ou les 2 tuteurs pour les mineurs)

http://VIAMC.wix.com/site-til-chatel

LE CERTIFICAT MÉDICAL

La première délivrance d'une licence sportive est subordonnée (Article L 231-2 du code du sport), à la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives liées à l'aéromodélisme. Le médecin de famille est parfaitement habilité à délivrer ce certificat médical que les nouveaux licenciés de la FFAM doivent fournir au moment de leur demande d'adhésion au club. Si cette exigence s'applique à la première délivrance d'une licence "pratiquant" elle ne s'applique pas aux licences "encadrement".

La participation aux compétitions est subordonnée à la présentation d'une licence portant attestation d'un médecin d'absence de contre indication à la pratique de l'aéromodélisme en compétition (Article L 231-3 du code du sport). Dans ce contexte, le tampon et la signature d'un médecin attestant l'aptitude médicale à pratiquer l'aéromodélisme en compétition devront être apposés au dos de la licence. A défaut, l'aéromodéliste doit pouvoir présenter un certificat médical spécifique établi au cours de l'année en vigueur que l'intéressé doit conserver avec lui.